



PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY

Préposé boutiques billetteries (520-10)

Emploi saisonnier

Le mandat

Les tâches principales du préposé à la boutique et à la billetterie consistent à accueillir, orienter et informer la clientèle sur les services offerts sur le site; conseiller la clientèle, faire la promotion d'articles et de produits divers et conclure les ventes au comptoir; faire la vente de billets et de droits d'entrée pour l'accès et pour les activités sur le site, enregistrer les revenus, les achats aux caisses, balancer la caisse, compléter le rapport de ventes et préparer les dépôts; tenir à jour un inventaire permanent et faire les demandes nécessaires pour reconstituer les stocks; s'assurer de la mise en place des articles et produits en vente à la boutique; inscrire les prix sur les produits, faire l'étalage des produits et la mise en valeur de la présentation des produits et des articles offerts; surveiller le vol à l'étalage, appliquer les directives reçues; être appelé, au besoin, à prendre les appels téléphoniques et à fournir les renseignements à la clientèle; faire l'entretien et de la boutique, vérifier le fonctionnement de l'équipement, faire rapport de toute anomalie ou de toute défectuosité, indiquer immédiatement tout événement qui intervient dans l'opération courante de la boutique et de la billetterie; et collaborer, au besoin, lors de fort achalandage, avec le conducteur et l'aide-conducteur de remontée mécanique au niveau de la vérification des billets; exécuter toute autre tâche connexe à son titre d'emploi.

Les qualifications requises

Détenir un diplôme d'études secondaires; connaissances minimales en comptabilité; expérience en commerce de détail, vente, techniques de vente et de mise en marché; bilinguisme.

Les conditions de travail

Il s'agit d'un emploi saisonnier.

La période d'emploi : 18 avril au 3 novembre 2019

Être disponible pour travailler sur des horaires flexibles (incluant fins de semaines et jours fériés).

Les conditions de travail applicables sont celles prévues à la convention collective en vigueur.

Le taux de salaire horaire : 13.03 \$ (l'employé qui complètera sa période d'essai progressera dans l'échelle de salaire selon les modalités prévues à la convention collective).

Lieu de travail : Parc de la Chute-Montmorency

Les modalités d'inscription

Faites parvenir votre curriculum vitae:

Marie-Elaine Boivin, Coordonnatrice au service à la clientèle et à l'animation

Par courriel : boivin.marieelaine@sepaq.com

Les demandes seront traitées en toute confidentialité

Bienvenue aux personnes de 55 ans et plus!

La Sépaq souscrit au programme d'équité en matière d'emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.